

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 8 mars 2018, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) : Madame Marie Claude Boudreault
Monsieur Jean-Paul Giroux
Madame Julie Brisson
Monsieur Réal Emond
Monsieur Réjean Tremblay

Était absent : Monsieur Serge Dion

Assiste également à cette séance : France Brassard, secrétaire-trésorière adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 02, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance ordinaire, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1 du Code municipal, L.R.Q, c. C-27.1

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2018.
- 4.0 Gestion financière et administrative
- 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de février.
- 4.2 Embauche d'un journalier au déneigement/Département des travaux publics
- 4.3 Paiements préautorisés pour l'année 2018
- 4.4 Dépôt des formulaires DGE-1038 *Liste des donateurs et rapport de dépenses*
- 4.5 Entente pour acquisitions de parcelles/ MTMDET / Autorisation de signature
- 4.6 Nomination / Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Portneuf
- 4.7 Taxes municipales / Propriétés destinés à la vente par la MRC de la Haute-Côte-Nord
- 4.8 Nomination des membres du conseil sur les différents comités
- 4.9 Renouvellement adhésion 2018 CRCCCN
- 4.10 Renouvellement adhésion 2018 / Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
- 7.1 Officialisation des noms de rues / Développement domiciliaire

- 7.2 Dépôt du plan d'urbanisme / Municipalité de Portneuf-sur-Mer
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
- 9.0 Avancement du Projet d'assainissement des eaux usées et aqueduc
- 9.1 Réception correspondance MAMOT confirmant l'approbation du règlement d'emprunt #17-02
- 9.2 Réception du certificat d'autorisation CA-22 du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- 9.3 Modification et remplacement résolution no 18-02-3195 / Mandat de conception, de plan et devis en référence avec le projet de conservation et protection du marais côtier
- 9.4 Demande au MTMDET /Surdimensionnement des conduites sur la rue Principale
- 10.0 Correspondances
- 10.1 Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire/ Confirmation subvention 25 000\$ pour le projet d'aménagement d'une salle de loisirs adaptés aux aînés
- 10.2 Proclamation officielle- Mars mois national de sensibilisation à l'épilepsie
- 10.3 Demande de la Randonnée Vélo-Vallée 2018
- 10.4 Demande de monsieur Yves Demers
- 10.5 Demande d'appui de la Table Bioalimentaire de la Côte-Nord
- 10.6 Correspondance du Président communauté 062 Longue-Rive
- 10.7 Demande de monsieur Tony Tremblay 9068-7013 Québec Inc.
- 10.8 Demande de monsieur Luc Perreault
- 10.9 Demande de monsieur Harold Tremblay
- 10.10 Demande du Cercle des fermières Saint-Paul-du-Nord de Longue-Rive
- 10.11 Demande d'un local de la Maison de la famille
- 10.12 Demande de la Commission de toponymie
- 10.13 Invitation au Forum de l'industrie touristique de la Côte-Nord
- 10.14 Demande d'appui pour la fermeture de la route Forestière
- 10.15 Affaires nouvelles
- 10.16 Demande d'aide financière / Festi-Livre Bergeronnes
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Affaires nouvelles
- 13.0 Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 02, Monsieur le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**RÉSOLUTION
18-03-3197**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2018

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du 8 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**RÉSOLUTION
18-03-3198**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2018.

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2018.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 28 février 2018;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**RÉSOLUTION
18-03-3199**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 125 339.33\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 28 février 2018, et autorise le paiement des comptes dus;

QUE les comptes pour les travaux de la route de contournement et pour le projet d'assainissement des eaux au montant de 61.94\$ soient autorisés et ratifiés.

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

COMPTES DU MOIS DE MARS 2018

15807	Gilles Lavoie (frais de déplacement)	756.30\$
15808	Admq (formation loi 122)	423.11\$
15809	Alliance de l'industrie touristique (soirée gala)	206.90\$
15810	Association des pompiers (souper de Noël)	200.00\$
15811	Atelier Brisson Gagné (main-d'œuvre pare-brise)	155.21\$
15812	Combeq (adhésion Yves et Brigitte)	689.85\$

15813	Coop des 5 Rivières (lait-essence-eau)	828.07\$
15814	Desmeules Automobiles (réparation F250)	447.78\$
15815	Entreprises Carl Brassard (branchement génératrice-changement de 7 têtes-vente de 10 têtes)	5 828.41\$
15816	Groupe Environex (test échantillon d'eau)	328.37\$
15817	Équipements GMM (photocopieur)	199.11\$
15818	Fabrique St-Paul (réparation portes)	86.32\$
15819	FQM (dicom)	324.96\$
15820	Garage Jeaninne Boulianne (frais administration-acétylène-oxygène)	160.22\$
15821	Caroline Hovington (réunion service aquatique)	23.40\$
15822	Imprimerie Charlevoix (trombone-encre-porte carte-feuille)	566.59\$
15823	Journal Haute Côte-Nord (encarts)	43.35\$
15824	Yves Laurencelle (rencontre OBLs–Salon Vr)	1 430.00\$
15825	Gilles Lavoie (frais de déplacement)	2 268.90\$
15826	MRC de la Haute Côte-Nord (quote-part gest.matière rés)	32 544.25\$
15827	Nortrax (bushing-antenne)	108.28\$
15828	Donald Perron (rencontre Baie-Comeau)	134.90\$
15829	Les Pétroles Paul Larouche (diésel)	4 084.56\$
15830	Plomberie S.Bergeron (dégelage au 25 rue Gagnon et au 357)	996.83\$
15831	Plomberie Chauffage O'MAX (dégelage Sébastien Jourdain)	1 670.02\$
15832	Rénovation JMBR (lave-vitres)	309.01\$
15833	Revue au devoir (affiche)	354.12\$
15834	Garage Roger Foster (inspection SAAQ)	1 528.41\$
15835	Sécur (relais-municipalité-loisirs-marais)	85.03\$
15836	Service Info-Comm (licence logiciel)	176.88\$
15837	Tourisme Côte-Nord (ameublement bureaux)	2 173.03\$
15838	Transport CN (souffleur)	2 052.00\$
15839	Ville de Forestville (frais de base annuel)	2 074.00\$
	LP Tanguay Ltée (crédit)	(-239.24\$)
15844	Fabrique St-Paul (achat de bois)	5 432.57\$
	TOTAL	68 451.50\$

LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES DE FÉVRIER 2018

1947	Hydro-Québec	1 026.19\$
1948	Bell Canada	83.05\$
1949	Bell Canada	136.17\$
1950	Bell Canada	13.74\$
1951	Hydro-Québec	257.53\$
1952	Hydro-Québec	2 339.45\$
1953	Hydro-Québec	1 695.98\$
1954	Hydro-Québec	1 387.40\$
1955	Hydro-Québec	2 519.66\$
1956	Hydro-Québec	1 615.66\$
1957	Hydro-Québec	1 674.78\$
1958	Hydro-Québec	33.08\$
1959	Vidéotron	410.42\$
15753	Société canadienne des postes (timbres)	879.55\$
15754	Excel Gestion Privée en fiducie	791.67\$
15755	Annulé	
15756	Annulé	

15757	Reer (Hélène et France)	744.72\$
15797	Société canadienne des postes (avis poste opérateur)	121.42\$
15798	Ministre du revenu du Québec (rrq-ramq-impôt provincial)	100.49\$
15799	Receveur général (assurance chômage)	17.76\$
15800	Les productions virtuoses (fête St-Jean)	919.80\$
15801	Société canadienne des postes (timbres)	293.20\$
15802	Receveur général (licence radio)	352.00\$
15803	Annulé	
15804	Bell Canada (adm/téléphonie)	45.44\$
15805	Véronique Marquis (acquisition bâtiment)	4 012.69\$
15806	Société de l'assurance automobile (immatriculation)	6 765.01\$
	Dépôt jeudi le 01 février	6 697.79\$
	Dépôt jeudi le 08 février	6 191.42\$
	Dépôt jeudi le 15 février	6 194.69\$
	Dépôt jeudi le 22 février	9 567.25\$
TOTAL		56 887.83\$

COMPTES À PAYÉ EN MARS 2018 ASSAINISSEMENT DES EAUX

DATE	FACTURE	NOM	MONTANT
22-02-2018	228864	Magasin coop des 5 Rivières (repas ingénieur)	61.94\$
TOTAL			61.94\$

EMBAUCHE JOURNALIER AU DÉNEIGEMENT/ DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION 18-03-3200

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine l'embauche de monsieur Jacques Laflamme le tout conformément aux recommandations du comité de sélection au poste de journalier au déneigement pour le département des travaux publics à plein temps pour la fin de la saison hivernale 2018 et ce, à compter du 26 février 2018 ;

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer un contrat de travail à cet effet.

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2018 ont été adoptées à la séance spéciale du 25 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE certains comptes doivent être payés sur réception et que d'autres peuvent porter intérêts avant la tenue d'une réunion du Conseil;

RÉSOLUTION 18-03-3201

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement sur réception ou à la date d'échéance des comptes suivants :

Électricité
Téléphone
Huile à chauffage
Salaires et compensations

Cotisations de l'employeur incluant la CNESST, REER
Dettes à long terme (capital et intérêt)
Frais bancaires
Téléphone et télécommunications
Frais de poste et de transport
Chlore et analyses d'eau potable
Quotes MRC et Service incendie
Frais de déplacements

DÉPÔT DES FORMULAIRES DGE-1038 LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES (réception de tous les formulaires des candidats)

ENTENTE POUR ACQUISITION DE PARCELLES/ MTMDET / AUTORISATION DE SIGNATURE

**RÉSOLUTION
18-03-3202**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs à la cession de parcelles de terrains vacants suivant au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de régulariser l'emprise de la rue Principale suite aux travaux de contournement de la route 138, attendu que les honoraires de notaire seront acquittés par le MTMDET :

- Parcelle #10 Lot 3 808 128 Ptie Superficie de 45,8 m²
- Parcelle #17 Lot 3 808 159 Ptie Superficie de 110,2 m²
- Parcelle #24 Lot 3 808 333 Ptie Superficie de 138,3 m²
- Parcelle #59 Lot 3 808 437 Ptie Superficie de 118,6 m²
- Parcelle #55 Lot 3 808 971 Ptie Superficie de 0,5 m²
- Parcelle #11 Lot 4 965 229 Ptie Superficie de 65,4 m²
- Parcelle #14 Lot 4 965 234 Ptie Superficie de 83,3 m²

NOMINATION / OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-ANNE-DE-PORTNEUF

**RÉSOLUTION
18-03-3203**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil nomme monsieur Réal Émond pour représenter la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Portneuf en remplacement de monsieur Charles Gagnon dont le mandat se terminait le 12 décembre 2016, et ce, pour un mandat se terminant le 12 décembre 2019.

**TAXES MUNICIPALES / PROPRIÉTÉS DESTINÉS A LA VENTE
PAR LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

**RÉSOLUTION
18-03-3204**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière et/ ou la secrétaire-trésorière adjointe en vertu de l'article 1023 du Code municipal du Québec (L.R.Q., C.c-27.1) à transmettre la liste des immeubles à être vendus au mois de juin 2018 pour arrérages de taxes et les frais, conformément à la Loi, à moins que lesdits arrérages et les frais soient payés au préalable.

**NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LES
DIFFÉRENTS COMITES**

ATTENDU Qu'il est requis de désigner les représentants du conseil municipal au sein des organismes et comités de la Municipalité ;

**RÉSOLUTION
18-03-3205**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil nomme les personnes suivantes afin de représenter la municipalité sur les différents comités pour toute la durée de leur mandat ;

Maison de la Famille :	Madame Julie Brisson
Maison des Jeunes :	Madame Julie Brisson
Service incendie :	Monsieur Jean-Paul Giroux
Comité consultatif d'urbanisme :	Monsieur Réal Émond
Comité du Festivent :	Madame Marie-Claude Boudreault
Comité de la Fête Nationale :	Monsieur Serge Dion

Monsieur Réjean Tremblay, substitut pour tous les comités lorsqu'un membre du conseil ne peut être présent ;

QUE le Conseil nomme monsieur Réal Émond comme maire-suppléant pour la période du 8 mars 2018 au 8 décembre 2018 et madame Julie Brisson, représentante déléguée auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour toute la durée du mandat de monsieur Donald Perron, maire à la fonction de préfet de la MRC.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2018 CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA CÔTE-NORD

**RÉSOLUTION
18-03-3206**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2018 au montant de 35\$ auprès du Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2018 CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES SECTEUR OUEST CÔTE-NORD

**RÉSOLUTION
18-03-3207**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2018 au montant de 150\$ auprès de la Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord.

OFFICIALISATION DES NOMS DE RUES/ DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de contournement, le MTQ a procédé à la mise en place d'un nouveau développement domiciliaire appartenant à la municipalité et comprenant deux nouvelles rues ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont transmis à la municipalité des suggestions pour le nom de ces deux rues ;

CONSIDÉRANT QUE les noms desdites rues doivent faire l'objet d'une demande d'officialisation auprès de la Commission de la toponymie du Québec ;

**RÉSOLUTION
18-03-3208**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil nomme les deux nouvelles rues du développement domiciliaire, conformément au plan joint en annexe :

- Rue #1 : **Rue Charlton**
- Rue #2 : **Rue Marguerite Paquin**

DÉPÔT DU PLAN D'URBANISME / MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER.

MODIFICATION ET REMPLACEMENT RÉSOLUTION NO 18-02-3195 / MANDAT DE CONCEPTION, DE PLAN ET DEVIS EN RÉFÉRENCE AVEC LE PROJET DE CONSERVATION ET PROTECTION DU MARAIS CÔTIER

CONSIDÉRANT QU'une partie du projet de compensation des milieux humides entendu avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) est prêt à être réalisé ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat pour la réalisation des plans et devis pour cette partie peut être maintenant commandé ;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de la firme BPR Infrastructures Inc. confirmé dans un courriel du 30 janvier dernier et modifier le 28 février 2018 par courriel également totalisant un montant de 13 000\$ (TPS et TVQ non incluses) ;

CONSIDÉRANT QUE le MTMDET a confirmé son approbation par courriel en date du 30 janvier 2018 et que les honoraires mentionnées sont à leur frais ;

**RÉSOLUTION
18-03-3209**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

D'accorder à la firme BPR-Infrastructures un mandat de réalisation des plans et devis pour le projet de conservation et de protection du marais côtier pour un budget à taux horaire jusqu'à un maximum de 13 000\$ plus les taxes ;

QUE la présente résolution modifie et remplace la résolution numéro 18-02-3195.

DEMANDE AU MTMDET /SURDIMENSIONNEMENT DES CONDUITES SUR LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE le cadre de l'entente no 100759 intervenue avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, il avait été convenu qu'un budget de 97 200\$ était spécifiquement approprié par le ministère pour le surdimensionnement des conduites sur la route Principale ;

CONSIDÉRANT QUE cette estimation a été établi en 2013 et qu'en date de 2018, cette dépense représente un montant de 172 400\$ tel que mise à jour par la firme BPR-Infrastructures inc./ Tétra tech QI inc. ;

CONSIDÉRANT QUE le budget alloué pour le projet de développement domiciliaire dispose de crédits suffisants pour couvrir la hausse attribuable à ce surdimensionnement ;

**RÉSOLUTION
18-03-3210**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de revoir le budget alloué pour le surdimensionnement des conduites sur la route Principale en lien avec le développement domiciliaire en bonifiant le budget selon l'estimation fournie par la firme BPR -Infrastructures Inc. / Tetra Tech QI Inc. au montant de 172 400\$.

**PROCLAMATION OFFICIELLE – MARS, MOIS NATIONAL DE
SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association Épilepsie Côte-Nord Inc. est un organisme à but non lucratif qui couvre le territoire entre Tadoussac et Blanc Sablon, incluant Fermont, Schefferville et l'Île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT QUE le trouble de l'épilepsie affecte plus de 75 000 Québécois et qu'un des objectifs de cette association est de diffuser de l'information afin de freiner les problèmes liés à l'isolement et contribuer à l'épanouissement des personnes atteintes;

**RÉSOLUTION
18-03-3211**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

DE PROCLAMER le mois de « **Mars 2018, Mois national de sensibilisation à l'épilepsie** ».

**DÉPÔT D'UNE LETTRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES
MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE
CONFIRMANT UNE SUBVENTION DE 25 000\$ POUR LE
PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE LOISIRS
ADAPTÉS AUX AINÉS**

DEMANDE DE LA RANDONNÉE VÉLO-VALLÉE 2018

**RÉSOLUTION
18-03-3212**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le passage dans la municipalité pour la troisième édition de la randonnée vélo-vallée 2018.

DEMANDE DE MONSIEUR YVES DEMERS

**RÉSOLUTION
18-03-3213**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le prêt de la salle gratuitement du Centre d'interprétation des marais salés pour la tenue d'une formation de deux jours pour un cours sur la photographie des oiseaux qui se tiendra les 5 et 6 mai 2018.

DEMANDE D'APPUI DE LA TABLE BIOALIMENTAIRE DE LA CÔTE-NORD

**RÉSOLUTION
18-03-3214**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil appui le projet « Développement d'une stratégie de marque » de la Table bioalimentaire Côte-Nord visant à développer une stratégie basée sur les spécificités régionales afin de permettre à nos entreprises de se déployer et d'atteindre de nouveaux marchés.

CORRESPONDANCE DU PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ 062 LONGUE-RIVE

**RÉSOLUTION
18-03-3215**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adresse ses remerciements à la Communauté 062 Longue-Rive pour le don d'une chaise de géant installée au bureau d'accueil touristique.

DEMANDE DE MONSIEUR TONY TREMBLAY 9063-7013 QUÉBEC INC.

ATTENDU QUE la municipalité a cédé par contrat notarié un terrain ou emplacement connu sous le nom de Lac des Cèdres par un acte notarié le treize janvier 1999 devant Me Michel Gervais, notaire à la compagnie 9068-7013 Québec Inc. représentée par monsieur Tony Tremblay;

ATTENDU QUE le contrat prévoit une condition qui engage l'acheteur, ou tout propriétaire éventuel, à devoir, en tout temps, laisser le libre accès à la plage située en face de l'immeuble à la population de Longue-Rive;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de l'assureur de ladite entreprise informant qu'aucun assureur ne peut couvrir l'entreprise en responsabilité pour la fréquentation de la population car l'entreprise de son client n'a aucun contrôle, ni responsabilité;

ATTENDU QUE l'assureur de 9068-7013 Québec inc. précise également qu'à sa connaissance aucun assureur n'acceptera de couvrir son client;

**RÉSOLUTION
18-03-3216**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil informe l'entreprise 9068-7013 Québec Inc. représentée par monsieur Tony Tremblay à l'effet qu'elle retire la condition qui engage l'acheteur, ou tout propriétaire éventuel, à devoir, en tout temps, laisser le libre accès à la plage située en face de l'immeuble à la population de Longue-Rive;

QUE le maire et la directrice générale soit autorisé à signer tous les documents requis à ces fins.

DEMANDE DE MONSIEUR LUC PERREULT

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Luc Perreault a transmis une lettre à la municipalité afin d'obtenir l'autorisation pour garder un cheval sur sa propriété;

CONSIDÉRANT QUE ce propriétaire s'engage à se conformer aux exigences de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation actuelle ne régit pas cette demande;

**RÉSOLUTION
18-03-3217**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil informe monsieur Luc Perreault que la municipalité ne régit pas pour l'instant la présence d'un cheval sur sa propriété et ne peut en interdire la possession actuellement.

DEMANDE DE MONSIEUR HAROLD TREMBLAY

**RÉSOLUTION
18-03-3218**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la vente du lot 3 809 199 à monsieur Harold Tremblay selon la tarification en vigueur soit 1.60\$ du mètre carré, attendu que les frais de notaires s'y rattachant devront être aux frais de monsieur Tremblay;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

DEMANDE DU CERCLE DES FERMIÈRES SAINT-PAUL-DU-NORD DE LONGUE-RIVE

**RÉSOLUTION
18-03-3219**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la location d'un espace au premier étage du bâtiment situé au 316, rue Principale (ancienne caisse populaire) à compter du 1^{er} avril 2018 selon un loyer mensuel de 150\$ et qu'un bail visant les conditions soit signé avec les représentants de l'organisme;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ledit bail.

DEMANDE DE LA MAISON DE LA FAMILLE

**RÉSOLUTION
18-03-3220**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la location d'un espace au sous-sol du bâtiment situé au 316, rue Principale (ancienne caisse populaire) à compter du 1^{er} avril 2018 selon un loyer mensuel de 150\$ et qu'un bail visant les conditions soit signé avec les représentants de l'organisme;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ledit bail.

DEMANDE DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE

**RÉSOLUTION
18-03-3221**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil informe la Commission de toponymie du Québec qu'elle est en accord avec la nomination du lac situé sur le territoire de la municipalité dont les coordonnées géographiques du lac sont 48° 40' 37" N / 69° 22' 39" W portant le nom non officiel de « Lacs de la Boule » à être remplacé par « **Lac Hippocampe** ».

DEMANDE D'APPUI POUR LA FERMETURE DE LA ROUTE FORESTIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu une demande de la Zec d'Iberville afin de les appuyer dans leur démarche pour la fermeture temporaire de la route Forestière au kilomètre 3 (sur la côte du 2 mille près de la pancarte de la limite du territoire) du 15 avril au 10 mai 2018 inclusivement ;

**RÉSOLUTION
18-03-3222**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil appuie la Zec Iberville dans sa demande et autorise la fermeture temporairement la route Forestière au kilomètre 3 du 15 avril au 10 mai inclusivement aux véhicules autres que les véhicules tout terrain.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / FESTI-LIVRE DESJARDINS DE BERGERONNES

**RÉSOLUTION
18-03-3223**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise une aide financière au montant de 100\$ à l'organisation du Festi-Livre Desjardins de Bergeronnes qui se tiendra en avril prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 49, Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 h 55.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**RÉSOLUTION
18-03-3224**

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance levée à 19 h 56.

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyens présents : 4

Donald Perron, maire

**France Brassard,
Secrétaire-trésorière adjointe**